



Menace de licenciement abusive

Par **sigwalt**, le **23/10/2014** à **11:26**

bonjour rnje voudrait savoir si apret 5ans dans l'entreprise on peut liciencier pour non productiviter?
rnMON ENTREPRSE MA EMBOCHER EST A SE JOUR L'encient employeur est partie en retraite est le nouveaux veut se débarrasser de moi je travail dans la mecanique agricole est l'entreprise depuis va au plus mal est il perde les client est mintenent notre equipe se croise les doit est je veut savoir comment faire pour riposter peut aitre avec une pétition pour prouver que je ne suis pas l'en au travaux

Par **moisse**, le **23/10/2014** à **11:43**

Bonjour,
Quelque soit l'ancienneté dans une entreprise, un employeur peut toujours mettre en œuvre une procédure de licenciement à l'encontre d'un salarié.
C'est à l'employeur de justifier le ou les motifs qui le conduisent à licencier un ou plusieurs salariés, sachant que le doute profite toujours eu salarié, en cas d'incertitude.
Votre pétition n'a pas de sens ni d'intérêt, la productivité d'un salarié étant un critère objectif et mesurable.

Par **alterego**, le **23/10/2014** à **11:44**

Bonjour,
Les salariés ou certains d'entre eux peuvent être licenciés en raison d'une activité insuffisante au maintien de l'emploi de l'entreprise.
Cordialement
PS. Word comporte un correcteur d'orthographe touche F7 de votre clavier. Ce ne serait pas un luxe de l'utiliser.

Par **moisse**, le **23/10/2014** à **18:28**

Vous me rappelez la vieille histoire de la secrétaire qui hurlait au virus, car la plupart des mots qu'elle tapait étaient soulignés en rouge.
Ceci étant lorsqu'on ne maîtrise pas l'orthographe, la grammaire et la syntaxe, le correcteur n'est pas toujours d'une grande efficacité et cela peut décourager l'utilisateur.